



RAPPORT ANNUEL

2 0 2 3 - 2 0 2 4

Fondation
CPA

SOMMAIRE

03

Mission, vision
et valeurs

04

Mot de
la présidente

08

Bourses

11

Où vont
vos dons?

13

Activités
de financement

17

Programmes
de reconnaissance

19

Donatrices et donateurs
à l'honneur

23

Organisations
partenaires

25

États
financiers

38

Conseil
d'administration

41

Bénévoles et équipe
de la Fondation

MISSION

Encourager la poursuite des études et promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

VISION

La Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) facilite l'accès à l'éducation pour toutes et tous et contribue de façon plus particulière au succès de la relève CPA en ayant une incidence directe sur son cheminement menant au titre.

VALEURS

Engagement : s'investir pleinement en dignes ambassadeurs et ambassadrices de la profession de CPA

Éthique : agir avec intégrité, neutralité et transparence

Collaboration : travailler ensemble pour le succès de la relève de la profession

Bienveillance : aider la relève à progresser

Diversité et inclusion : représenter la réalité de la société d'aujourd'hui



MOT DE LA
PRÉSIDENTE



BRIGITTE VACHON, FCPA

Présidente du conseil d'administration

Alors que nous réfléchissons aux réalisations de la dernière année et regardons vers l'avenir, il est crucial de reconnaître l'importance majeure de soutenir et de guider la relève au sein de notre profession. En tant que CPA ou FCPA, nous avons le pouvoir et la responsabilité d'inspirer et d'encourager les talents émergents qui façonneront l'avenir du Québec et qui deviendront les leaders du monde des affaires. Faisons tous et toutes preuve d'engagement et de fierté envers notre relève.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

SUITE

Pourquoi faut-il investir dans la relève dès maintenant?

En contribuant à l'essor de la Fondation et, par conséquent, en investissant dans l'éducation de jeunes talents, nous assurons la continuité et la vitalité de notre profession. Chaque don effectué aujourd'hui a une incidence directe sur les perspectives de carrière et le succès des futures générations, notre succès à tous et à toutes.

Comment pouvons-nous aider?

Peu importe comment nous redonnons à la profession et à sa relève, notre engagement et notre soutien sont essentiels pour faire connaître et reconnaître le titre de CPA.

- **Nous faisons la différence** en partageant notre expertise ou en nous impliquant dans des programmes de mentorat et de coaching.
- **Nous faisons la différence** en offrant des possibilités de stages ou d'emplois aux étudiants et étudiantes, ainsi qu'aux personnes nouvellement diplômées.
- **Nous faisons la différence** en montrant l'exemple et en démontrant notre engagement actif dans notre communauté.
- Et, par-dessus tout, **nous faisons la différence** en faisant preuve de générosité envers la Fondation des CPA du Québec.

Car oui, **chaque contribution compte et fait la différence!**

Nos actes de générosité et de soutien envers la relève, notre relève, contribuent à la pérennité de notre profession. Dans un contexte où il est plus difficile que jamais de trouver une main-d'œuvre qualifiée, la réussite scolaire et la diplomation ont une incidence directe sur le dynamisme de notre économie. Rappelons-nous que la Fondation offre principalement des bourses à des jeunes ayant des moyens financiers restreints afin de les aider dans la poursuite de leur objectif ultime : devenir CPA.

Nous pouvons nous réjouir de constater que le nombre de bourses versées par la Fondation augmente annuellement et dépasse cette année le cap des 225 bourses allouées et des 450 000 \$ versés.

La Fondation aide donc un nombre important d'étudiants et étudiantes aux profils diversifiés et provenant des quatre coins du Québec à rallier les rangs et à gravir les marches pour devenir CPA. En unissant nos efforts, nous pouvons faire encore mieux afin de contribuer à former une relève de qualité qui sera plus nombreuse à suivre nos traces.

Des partenaires de confiance

Plusieurs organisations font confiance à la mission de la Fondation et réitèrent leur engagement année après année. Près de 150 000 \$ ont ainsi été recueillis au cours de la dernière année. Ces partenaires ont une occasion unique d'accorder une ou plusieurs bourses en leur nom et, dans certains cas, de recevoir les titulaires de bourse dans leur milieu de travail. Quelle belle occasion de maillage et de reconnaissance unique!

Un cercle de marraines et de parrains incroyable!

Grâce à l'appui remarquable des marraines et parrains et leur confiance, la Fondation peut s'enorgueillir de remettre de plus en plus de bourses nommées et ainsi faire connaître à la relève des personnes uniques qui sont des mentores et des modèles pour la profession.

La fierté d'un titre qui apporte beaucoup, tant sur le plan personnel que professionnel

« Soutenir la relève CPA a toujours été une priorité tout au long de ma carrière. Que ce soit par l'intermédiaire de mes implications personnelles ou dans le cadre de mon travail, je porte fièrement le titre de CPA. Je suis reconnaissante des opportunités que ce titre m'a apportées et qu'il continue de m'offrir. Je soutiens la Fondation afin que nos jeunes puissent découvrir à leur tour tous les avantages et les possibilités qu'offre ce titre grandement reconnu dans le monde des affaires. »

Brigitte Chartier, CPA
Membre de la catégorie OR du Cercle des marraines et parrains

MOT DE LA PRÉSIDENTE

SUITE

Un cri du cœur envers les membres, candidats et candidates

Bien qu'annuellement, les activités de financement soient prisées et permettent de récolter des montants substantiels auprès des membres, candidats et candidates, il n'en demeure pas moins que le nombre de dons reçus, par l'entremise de la déclaration annuelle obligatoire de l'Ordre des CPA du Québec (l'Ordre), peine à prendre son envol depuis la création de la Fondation. Malheureusement, l'entrée en vigueur de la Loi 25¹ n'aide en rien la situation. En effet, avec une diminution du nombre de donateurs et donatrices de 37 % en 2023-2024, la Fondation devra se retrousser les manches afin de mieux faire connaître sa mission et d'en justifier la pertinence auprès des membres, candidats et candidates.

À ce sujet, il m'apparaît important de souligner que selon le sondage mené auprès des membres de l'Ordre à l'automne 2023, la Fondation semble pourtant bien alignée aux attentes des CPA. Parmi ceux et celles ayant l'intention de faire un don, 75 % préfèrent le verser avec le paiement de leur cotisation annuelle. Le don moyen à verser serait toutefois de 38 \$ alors que le don suggéré dans la déclaration annuelle obligatoire de l'Ordre est de 60 \$ pour les membres et que le don moyen réel se situe quant à lui autour de 72 \$. De plus, d'après les répondants et répondantes, le besoin d'aide financière et la persévérance scolaire sont les deux causes que la Fondation devrait soutenir en priorité, ce qui est justement le cas considérant que plus de 72 % de l'enveloppe budgétaire des bourses est consacrée annuellement à ces types de soutien.

Ainsi donc, si ce n'est pas déjà fait, je vous invite personnellement à joindre dès maintenant le mouvement de la Fondation afin de soutenir notre relève professionnelle. Quel que soit le montant du don, sachez qu'ensemble nous avons un effet direct sur le cheminement scolaire de plusieurs jeunes et que nous les aidons par le fait même à croire en leurs rêves.

Des remerciements bien sentis

En terminant, permettez-moi de remercier les membres du conseil d'administration, les bénévoles et le personnel qui travaillent avec une assiduité et un engagement hors du commun; du fond du cœur, merci.

Aujourd'hui, je termine mon mandat avec le sentiment du devoir accompli sachant que la Fondation est en bonne santé financière, et ce, grâce à des décisions judicieuses prises par la direction et notre conseil au cours des dernières années, y compris une inclusion accrue du monde des affaires. Bien que les défis soient encore nombreux, je nous sais capables d'investir de manière durable dans les générations futures afin de les inspirer à atteindre de nouveaux sommets de réussite.

Ensemble, construisons un avenir de qualité pour la relève, mais aussi pour notre belle profession, c'est-à-dire un avenir où chaque jeune aura la chance de s'épanouir et de réaliser son objectif de devenir CPA.



Brigitte Vachon, FCPA auditrice

¹ Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé



BOURSES

BOURSES

DERRIÈRE CHAQUE BOURSE VERSÉE SE CACHE UNE HISTOIRE UNIQUE



Alexi, Amine, Catherine, Elhadji, Laurie et Régine ont reçu au cours de l'exercice 2023-2024 une des 226 bourses octroyées par la Fondation. Les dons faits par les membres CPA servent à l'octroi de bourses d'études qui représentent bien plus qu'un simple soutien financier pour un bon nombre de titulaires de bourse.

Donateurs et donatrices, sachez que vos dons changent des vies en permettant, entre autres :

- de faciliter l'accès aux études en comptabilité pour la clientèle immigrante;
- d'encourager la persévérance d'élèves du secondaire provenant de milieux modestes;
- de soutenir le retour aux études de jeunes ayant des responsabilités parentales;
- de donner les moyens à des étudiantes et étudiants moins fortunés de devenir CPA.

Voyez ce que la relève a à dire à propos de votre incroyable générosité!



Alexi Demers

Acquérir un bagage inestimable

« Grâce à votre soutien, j'ai l'occasion de mieux me préparer à mon entrée à l'université. Cette étape est essentielle pour réussir mon parcours vers le titre de CPA et me permettre de tirer le meilleur parti de cette expérience unique. Cette bourse m'offre la chance de participer à des programmes de formation avancée et d'acquérir des compétences inestimables qui me serviront tout au long de ma vie. Merci infiniment de la confiance que vous me témoignez. Je promets de faire de mon mieux pour être un étudiant dévoué, un futur professionnel compétent et un citoyen engagé dans sa communauté. »

Cégep de Trois-Rivières

BOURSE D'ADMISSION À L'UN DES BACCALauréats RECONNUS

Un soutien capital dans mon cheminement

« Cette bourse incarne la confiance que la Fondation accorde aux étudiantes et étudiants étrangers qui sont peut-être comme moi, père ou mère de famille, et qui entament malgré tout le parcours pour devenir CPA. Grâce à cette aide financière, j'ai pu enrichir mon expérience universitaire et acquérir des compétences et des connaissances pratiques essentielles à mon avenir professionnel. Je suis conscient que derrière cet appui se trouvent des CPA dévoués et engagés envers la profession et la Fondation, et cela m'inspire grandement! »

Amine Berrejeb

HEC Montréal

BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

BOURSES

SUITE



Catherine Enright

Des valeurs inspirantes

« Je tiens à remercier les donatrices et donateurs pour leur générosité. Les bourses de 1^{er} cycle universitaire de la Fondation des CPA valorisent le bénévolat effectué par les CPA en devenant et, en conséquence, reconnaissent l'importance de l'engagement social. Ces belles valeurs m'inspirent à continuer mon cheminement vers le titre, tout en restant impliquée dans le service communautaire. Je suis reconnaissante de votre appui, il m'aide à me concentrer sur mes études. Merci de vos encouragements! »

Université McGill

BOURSE DE 1^{ER} CYCLE UNIVERSITAIRE

Un levier important pour atteindre mes objectifs

« Ayant vécu une certaine instabilité financière durant mon cheminement scolaire, les bourses reçues de la Fondation des CPA ont été un véritable levier pour m'aider à terminer mes cours de mise à niveau avec une bonne moyenne. Je suis presque arrivé au bout de mon parcours; plus que deux sessions universitaires avant de faire l'Examen final commun! Votre soutien me donne de la motivation et l'appui nécessaire pour concrétiser mes ambitions. »

Elhadji Ibrahima Fall

Université de Sherbrooke

BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE



Laurie Gervais-Laliberté

Un retour aux études qui m'a permis de trouver ma voie

« La comptabilité est vraiment un domaine qui m'inspire! C'est donc avec détermination que je me consacre à un parcours qui, avouons-le, est très exigeant sur les plans personnel, émotif et financier. Bien réussir est un réel défi que je me dévoue à relever. Ainsi, recevoir une telle bourse me remplit de fierté face aux étapes réalisées à ce jour et aux sacrifices que j'ai dû faire. Merci sincèrement de soutenir la persévérance d'étudiants et étudiantes dans leur cheminement vers le titre de CPA. »

ESG UQAM

BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE



Régine Paul

Merci de contribuer à bâtir le futur en investissant dans la relève

« Le cheminement pour obtenir le titre CPA est un long marathon qui nous révèle notre niveau de résilience. Pour moi, la pandémie a été un des plus grands obstacles dans mon parcours. Heureusement, les mots de mes collègues m'ont inspirée et maintenue dans la course. Aujourd'hui, cette bourse m'encourage à rallier la ligne d'arrivée. Je suis fière de faire partie d'un ordre qui motive et soutient sa relève. Merci aux généreux donateurs et donatrices, vous faites une immense différence! »

HEC Montréal

BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

[Voyez la liste complète des titulaires de bourses >](#)

[Lisez d'autres témoignages >](#)



OÙ VONT
VOS DONS?

OU VONT VOS DONS?

RÉPARTITION DES BOURSES, PRIX ET SUBVENTIONS

Depuis sa création, la Fondation a alloué plus de **4,3 millions** de dollars en bourses, en prix et en subventions pour épauler quelque **2 670** étudiantes et étudiants dans leur projet d'études et pour soutenir la recherche de pointe au Québec.

Grâce à ses programmes, la Fondation encourage l'engagement social, souligne l'excellence de la relève, soutient des CPA aux études doctorales et stimule la recherche dans les domaines d'expertise de la profession de CPA, et ce, toujours avec le souci de prioriser le soutien financier et la persévérance scolaire.

RELÈVE ENGAGÉE

Bourses de 1^{er} cycle universitaire – Reconnaître l'excellence scolaire et l'implication sociale d'étudiantes et étudiants inscrits dans l'un des baccalauréats reconnus par l'Ordre.	45 000 \$	12 %
Bourses «Projets coup de cœur» – Honorer des candidates et candidats à l'exercice de la profession qui se sont démarqués de façon exceptionnelle par leur engagement social ou communautaire ou encore qui ont fait preuve d'initiative et de dévouement ici ou à l'étranger.	10 000 \$	

SOUTIEN FINANCIER ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Soutien à la persévérance scolaire – Encourager la résilience et la persévérance d'élèves du secondaire et de cégépiennes et cégépiens issus de milieux difficiles grâce à des partenariats avec Éducaide et la Fondation des jeunes de la DPJ.	45 000 \$	72 %
Bourses d'admission à l'un des baccalauréats reconnus – Donner les moyens à des étudiantes et étudiants moins privilégiés d'accéder à des études universitaires en comptabilité.	45 000 \$	
Bourses d'accompagnement vers la réussite – Permettre à des étudiantes et étudiants talentueux ayant des moyens financiers restreints de poursuivre le cheminement vers le titre de CPA.	235 000 \$	

EXCELLENCE

Prix de l'Examen final commun – Récompenser des candidates et candidats à la profession de CPA qui se classent au Tableau d'honneur canadien de cet examen professionnel rigoureux.	30 500 \$	7 %
--	-----------	-----

RELÈVE PROFESSORALE

Bourses doctorales – Soutenir des CPA aux études doctorales pour assurer une relève professorale.	20 000 \$	9 %
Soutien à la recherche et à l'innovation – Stimuler la recherche de pointe dans les domaines d'expertise de la profession de CPA.	22 500 \$	

TOTAL	453 000 \$	100 %
--------------	------------	-------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT



ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

TIRAGES DE LA FONDATION



[Voyez qui sont les personnes gagnantes >](#)

Tirage sur le thème du voyage

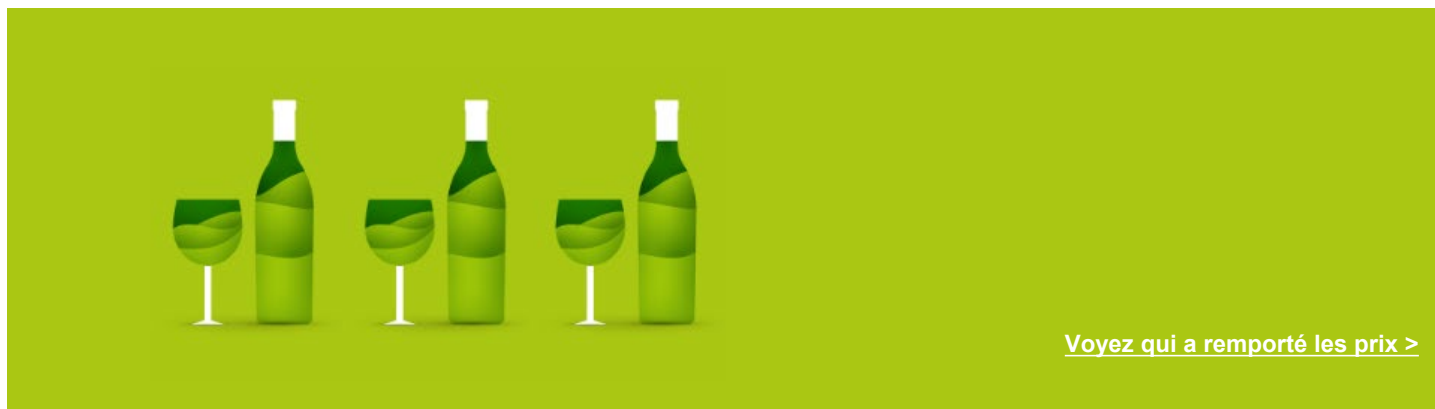
Tenu le 19 juin dans les bureaux de l'Ordre
sous la supervision du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton.

11 000 \$ en prix

1 222 billets vendus

Près de 49 400 \$ amassés

Merci à notre partenaire



[Voyez qui a remporté les prix >](#)

Tirage sur le thème du vin

Tenu le 11 décembre dans les bureaux de l'Ordre
sous la supervision du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton.

11 000 \$ en prix

1 250 billets vendus

Près de 52 300 \$ amassés

Merci à notre partenaire



ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR L'ORDRE

La Fondation salue le leadership de l'Ordre pour la réalisation de deux activités de financement au cours de l'exercice 2023-2024 qui ont permis d'amasser 8 916 \$.



Activité familiale au Centre Bell

Le temps d'une matinée ou d'un après-midi, quelque 400 personnes, soit des CPA et leurs proches, ont pu vivre une expérience unique en étant plongées dans les coulisses du Centre Bell, enceinte mythique regorgeant de magie, d'anecdotes, de statistiques et d'endroits insoupçonnés, en plus d'avoir eu la chance de patiner sur la glace de leurs joueurs favoris!



Vente de matériel informatique

L'Ordre a récidivé en organisant une nouvelle vente de matériel informatique. Une belle initiative qui a donné la chance au personnel de se procurer du matériel encore fonctionnel à moindre coût et de soutenir par le fait même la relève CPA puisque toutes les recettes de la vente ont été remises à la Fondation.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

CONCOURS DE VIGILIS SOLUTIONS COLLECTIVES

Cette année, VIGILIS s'est associé à Club Med pour son concours au profit de la Fondation. Sur le thème « Expérience de rêve », celui-ci offrait la chance de gagner :

- un séjour de 7 nuitées pour 2 adultes dans l'un des villages Club Med de la zone nord-américaine d'une valeur de 3 600 \$ (offert par Club Med);
- un des 2 chèques-cadeaux de 1 500 \$ et 1 000 \$ échangeables au Club Med Charlevoix ou dans un autre village Club Med de la zone nord-américaine (offerts par VIGILIS).

Pour chaque bonne réponse obtenue à sa question, VIGILIS s'était engagé à verser 3 \$ à la Fondation. Au terme du concours, la rondlette somme de 7 500 \$ a été remise à celle-ci pour soutenir la relève CPA.

MERCI À VIGILIS, ET FÉLICITATIONS AUX PERSONNES GAGNANTES!

1^{er} prix : **Jean-Yves Brochu**, CPA

2^e prix : **Jean Simoneau**, CPA

3^e prix : **Myriam Raby**, CPA

VIGILIS
ASSURANCES PERSONNELLES
ET COLLECTIVES

Club Med

CONCOURS
Expériences de rêve

Plus de **6 000 \$** en prix à gagner

Au profit de **Fondation CPA**

PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE



PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE

DONATRICES ET DONATEURS INDIVIDUELS

La Fondation reçoit chaque année le soutien de milliers de donatrices et donateurs. Bien que chaque don revête une importance capitale pour l'atteinte de ses objectifs, la Fondation souhaite témoigner sa gratitude à des donatrices et donateurs d'exception par ses programmes de reconnaissance des dons annuels et des dons cumulatifs versés à vie. Grâce à leur générosité, ces personnes transforment la vie d'un grand nombre de jeunes issus de milieux diversifiés et provenant de partout au Québec en leur donnant les moyens financiers nécessaires pour poursuivre des études supérieures et réaliser leur rêve : devenir CPA.

Nous vous invitons à découvrir dans les prochaines pages ces personnes généreuses.

[Consultez les programmes de reconnaissance >](#)



**DE TOUT CŒUR, MERCI
DE VOTRE GÉNÉROSITÉ
EXEMPLAIRE!**

DONATRICES
ET
DONATEURS
À L'HONNEUR



DONATRICES ET DONATEURS À L'HONNEUR

CERCLE DES PHILANTHROPES

Au fil du temps, plusieurs donatrices et donateurs sont devenus membres du Cercle des philanthropes. La Fondation ne les remerciera jamais assez pour leur contribution tout à fait exceptionnelle et pour leur attachement indéfectible à la profession de CPA et à la relève.

La liste qui suit fait état des dons cumulatifs de 10 000 \$ et plus versés à vie. Les noms sont classés par catégorie, puis par ordre alphabétique.

ÉMÉRITES – 25 000 \$ et plus



Louis-Marie Beaulieu,
FCPA



Guy Blanchette,
FCPA



**Louis-Philippe
Carrière,**
FCPA



Roch Leblanc,
FCPA



Daniel McMahon,
FCPA



Louiselle Paquin,
FCPA



François Renaud,
FCPA

BIENFAITRICES ET BIENFAITEURS – 10 000 \$ à 24 999 \$

Pierre Brochu, FCPA
Brigitte Chartier, CPA
Michel Chénier, FCPA
Tommy Choinière, CPA
Dino Dello Sbarba, FCPA
Alphonse M. Galluccio, FCPA

Yanick Gervais, CPA
Monique Leroux, FCPA
Pierre Lessard, FCPA
Rolland G. Morier, FCPA
Alain Paris, FCPA
Richard J. Renaud, FCPA

Pierre Seccareccia, FCPA
Patrice Simard, FCPA
Daniel Zbacnik, FCPA
Et quelques donatrices et
donateurs anonymes

[Voyez la liste complète des membres du Cercle des philanthropes >](#)

DONATRICES ET DONATEURS À L'HONNEUR

CERCLE DES MARRAINES ET PARRAINS

La Fondation souhaite exprimer sa reconnaissance aux donatrices et donateurs individuels qui ont versé un don de 500 \$ et plus au cours de l'exercice 2023-2024, soit entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024. Les noms sont classés par catégorie, puis par ordre alphabétique.

Catégorie OR – 5 000 \$ et plus

Au cours de l'exercice 2024-2025, la Fondation remettra une bourse au nom des donatrices et donateurs de la catégorie OR. Le nom des boursières et boursiers paraîtra dans le prochain rapport annuel.

Louis-Marie Beaulieu, FCPA
Louis-Philippe Carrière, FCPA
Brigitte Chartier, CPA
Michel Chénier, FCPA

Tommy Choinière, CPA
Yanick Gervais, CPA
Et quelques donatrices et donateurs anonymes

Catégorie ARGENT – 1 000 \$ à 4 999 \$

Serge Archambault, CPA
Robert Bélanger, CPA
Marc Bergeron, FCPA
Alain Côté, FCPA
Bruno Des Rosiers, CPA
Guy Fréchette, FCPA
François Joly, FCPA

Patrice Ouimet, FCPA
Brigitte Vachon, FCPA
Michel Verreault, FCPA
André Zanga, FCPA
Daniel Zbacnik, FCPA
Et quelques donatrices et donateurs anonymes

Catégorie BRONZE – 500 \$ à 999 \$

Choulamite Ammar, FCPA
Marc Blais, CPA
Guy Blanchette, FCPA
Thomas Boluk, CPA
Gilles Boudreau, CPA
François Brouard, FCPA
Ronald Lawrence Calderoni, CPA
Pierre Claproud, CPA
John Collyer, CPA
Roland Crête, CPA
Dino Dello Sbarba, FCPA
Frank Di Tomaso, FCPA
Rémi Fortin, FCPA

Zachary Huxley, CPA
Martin Lacasse, FCPA
Richard Lafond, CPA
Sattar Lairy, CPA
Robert W. Laurier, FCPA
Yvon Lessard, CPA
Richard Létourneau, FCPA
Raymond Martel, FCPA
Daniel McMahon, FCPA
Réal Moffet, FCPA
Caterina Monticciolo, CPA
François Moquin, CPA
Rolland G. Morier, FCPA

André-R. Nadeau, CPA
Michel Parent, CPA
Geneviève Provost, FCPA
Alexandre Richer, CPA
Nochane Rousseau, FCPA
Pierre Seccareccia, FCPA
Georges Smith, FCPA
Michel Théroux, FCPA
Benoît Vachon, CPA
Odile Vachon, CPA
Et quelques donatrices et donateurs anonymes

DONATRICES ET DONATEURS À L'HONNEUR

BOURSES DU CERCLE DES MARRAINES ET PARRAINS

Au cours de l'exercice 2023-2024, la Fondation a tenu à souligner de façon tangible la générosité remarquable de six donatrices et donateurs qui ont fait un don de 5 000 \$ ou plus au cours de l'exercice précédent.

[Apprenez-en plus sur le Cercle des marraines et parrains >](#)

Les bourses suivantes ont été octroyées en leur nom :

BOURSE
TOMMY CHOINIÈRE

Joanie Prud'Homme
Cégep régional de Lanaudière
à Joliette

BOURSE
ROBERT FETHERSTONHAUGH

Georgeta Margineanu
Programme national – ESG UQAM

BOURSE
BRIGITTE CHARTIER

Delphine Laure Bomlinou
HEC Montréal

BOURSE
YANICK GERVAIS

Louis-David Desruisseaux
Université de Sherbrooke

BOURSES
LOUIS-MARIE BEAULIEU

Philippos Tokamanis-Dubois
Cégep de Saint-Jérôme
Fannie Veilleux-Dubé
Université du Québec à Rimouski

BOURSE
MICHAEL NEWTON

Pierre Michaud
Bishop's University

ORGANISATIONS PARTENAIRES



L'APPORT INDISPENSABLE DES PARTENAIRES

Dans un contexte préoccupant de pénurie de main-d'œuvre, toutes les organisations déploient des efforts considérables dans le but de recruter une relève de qualité en nombre suffisant. Pour se démarquer, les organisations doivent diversifier leurs façons d'attirer la jeune génération et un des moyens pour y parvenir est certainement de faire équipe avec la Fondation.

Encore trop d'étudiantes et d'étudiants fort talentueux abandonnent l'école faute de moyens financiers ou d'encouragements; il est donc crucial d'investir dans leur formation. Ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux comme CPA et leaders de demain. Et cela, nos partenaires l'ont bien compris!

En guise de preuve, voyez toutes les bourses octroyées grâce à leur générosité et à leur engagement concertés. Merci à ces organisations qui jouent un rôle déterminant auprès de la relève.





ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

La Fondation des CPA du Québec adhère aux principes de l'écriture inclusive, mais le masculin générique est utilisé dans ses états financiers par souci d'uniformité et de conformité à des extraits, à des appellations officielles ou encore à des textes législatifs et doit être interprété comme étant inclusif de toute personne.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la
Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8
T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (ci-après la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 11 juin 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

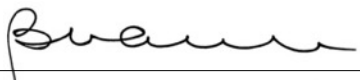
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2024

	2024	2023
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	449 080	530 182
Débiteurs (note 4)	11 383	43 835
Frais payés d'avance	12 909	13 720
	473 372	587 737
Placements (note 5)	2 472 760	2 245 497
	2 946 132	2 833 234
Passif		
À court terme		
Créditeurs	66	153
Produits perçus d'avance (note 6)	26 667	24 900
	26 733	25 053
Actif net		
Non affecté	2 919 399	2 808 181
	2 946 132	2 833 234

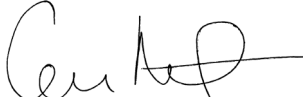
Au nom du conseil d'administration de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

La présidente du conseil,



Brigitte Vachon, FCPA auditrice

La trésorière de la Fondation,



Caroline Noël, CPA auditrice

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	2 808 181	2 609 918
Excédent des produits sur les charges	<u>111 218</u>	<u>198 263</u>
Solde à la fin	<u>2 919 399</u>	<u>2 808 181</u>

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits		
Dons individuels	326 164	448 885
Dons et contributions organisationnels	156 554	129 521
Dons lors des activités organisées par l'Ordre des CPA	8 916	17 248
Activité – Tirage voyage	61 100	62 500
Activité – Tirage vin	62 500	62 500
	<u>615 234</u>	<u>720 654</u>
Charges		
Frais d'organisation – Tirage voyage	11 701	11 948
Frais d'organisation – Tirage vin	10 209	10 243
Frais administratifs	130 145	111 717
Honoraires professionnels	11 932	13 494
Fournitures et frais divers	9 690	9 309
Frais bancaires	5 153	5 309
	<u>178 830</u>	<u>162 020</u>
Excédent des produits sur les charges avant bourses et revenus de placements	436 404	558 634
Bourses (note 7)	<u>(453 000)</u>	<u>(404 500)</u>
Excédent (des charges sur les produits) des produits sur les charges avant revenus de placements	(16 596)	154 134
Revenus de placements (note 8)	<u>127 814</u>	<u>44 129</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>111 218</u>	<u>198 263</u>

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	111 218	198 263
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Dons en actions	(4 809)	(4 795)
Distributions des fonds de placements réinvesties	(69 626)	(165 482)
Variation nette de la juste valeur des placements	(58 158)	121 374
	(21 375)	149 360
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	34 943	(11 298)
	<u>13 568</u>	<u>138 062</u>
Activités d'investissement		
Produit de cession de placements	5 330	4 704
Acquisition de placements	(100 000)	(100 000)
	<u>(94 670)</u>	<u>(95 296)</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(81 102)	42 766
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>530 182</u>	<u>487 416</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>449 080</u>	<u>530 182</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

1 Statuts constitutifs et objectif de la Fondation

La Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (Fondation) a été constituée comme un organisme sans but lucratif (OSBL) en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* le 31 août 2012. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a pour objectif d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des comptables professionnels agréés (CPA) et autres domaines connexes, en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ils comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons). Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des différentes activités de financement de la Fondation sont comptabilisés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements dont les échéances sont de 90 jours et moins à compter de la date d'acquisition.

c) Instruments financiers

Méthodes et hypothèses

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers selon les méthodes d'évaluation présentées dans le tableau qui suit. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

2 Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Actifs financiers et passifs financiers	Évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût après amortissement
Débiteurs	Coût après amortissement
Placements	Juste valeur
Créditeurs	Coût après amortissement

La juste valeur des placements est déterminée selon la valeur liquidative à la date de fin d'exercice publiée par le gestionnaire des fonds communs de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés.

d) Apports reçus sous forme de biens et services

Les activités de la Fondation dépendent, en partie, des contributions en biens et services de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (Ordre des CPA) et des services de nombreux bénévoles.

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3 Instruments financiers

Les risques importants auxquels sont exposés les instruments financiers de la Fondation proviennent des parts de fonds commun de placement qu'elle détient. Ces instruments financiers sont exposés directement au risque de prix autre et indirectement aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

4 Débiteurs

	2024	2023
	\$	\$
Dons à recevoir	1 802	34 794
Taxes de vente à recevoir	9 580	9 041
	11 383	43 835

5 Placements

	2024	2023
	\$	\$
Parts de fonds commun de placements		
Obligations	595 288	550 530
Actions canadiennes	441 566	361 224
Actions mondiales	776 996	670 157
Hypothèques commerciales	343 371	323 490
Immobilier direct mondial	315 539	340 096
	2 472 760	2 245 497

6 Produits perçus d'avance

	2024	2023
	\$	\$
Tirage vin	16 250	-
Tirage voyage	-	24 900
Contributions organisationnelles	10 417	-
	26 667	24 900

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

7 Bourses

	2024	2023
	\$	\$
Relève engagée		
Bourses de 1 ^{er} cycle universitaire	45 000	45 000
Bourses « Projets coup de cœur »	10 000	5 000
Soutien financier et persévérance scolaire		
Soutien à la persévérance scolaire — programme Persévère d'Éducaide	45 000	30 000
Bourses d'admission à l'un des baccalauréats reconnus	45 000	43 500
Bourses d'accompagnement vers la réussite	235 000	225 000
Excellence		
Prix de l'Examen final commun	30 500	26 000
Relève professorale et soutien à la recherche		
Bourses doctorales	20 000	30 000
Soutien à la recherche et à l'innovation	22 500	-
	453 000	404 500

8 Revenus de placements

	2024	2023
	\$	\$
Provenant d'actifs financiers évalués à la juste valeur		
Distributions des fonds de placement réinvesties	69 626	165 482
Variation nette de la juste valeur des placements	58 158	(121 374)
	127 784	44 108
Provenant d'actifs financiers évalués au coût après amortissement		
Revenus d'intérêts	30	21
	127 814	44 129

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

9

Engagements

Au 31 mars 2024, les engagements relatifs aux bourses se détaillent comme suit :

	2025	2026	Total
	\$	\$	\$
Soutien à la persévérance scolaire	20 000	10 000	30 000
Soutien à la recherche et à l'innovation	23 750	8 750	32 500
	43 750	18 750	62 500

Les versements de ces bourses seront effectués lorsque les conditions leur étant rattachées seront remplies.

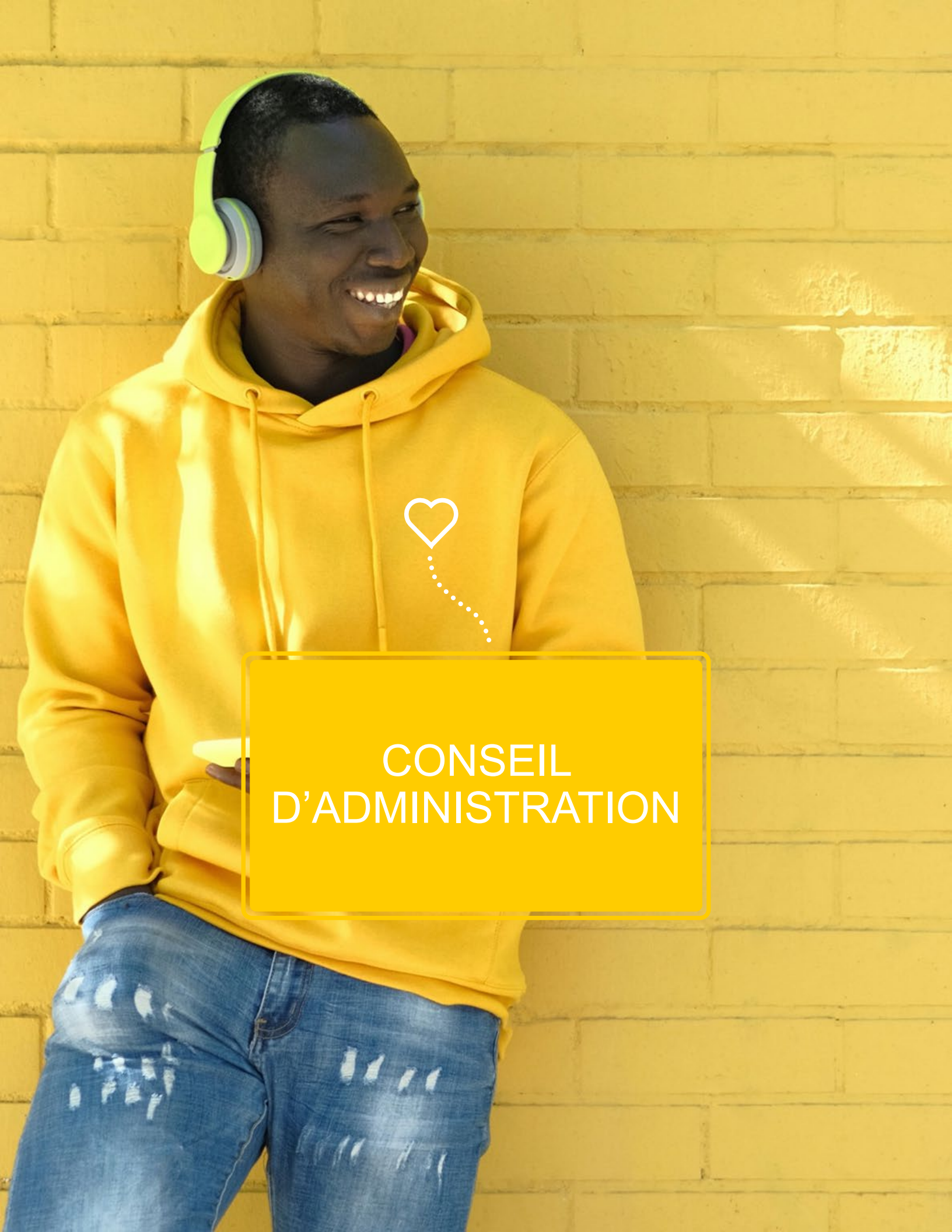
Lettres de garantie

La Fondation a émis deux lettres de garantie d'un montant total de 22 009 \$ en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

10

Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'état des résultats de 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2024.



CONSEIL
D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES



Présidente

Brigitte Vachon, FCPA
[LinkedIn](#)



Vice-président

Benoît Vachon, CPA
[LinkedIn](#)



Administrateur

Dany Boivin, ASC-C.Dir., M.Sc., CPA
[LinkedIn](#)



Administratrice

Susan Da Silva, CPA
[LinkedIn](#)



Administrateur

Réjean Moreau, ASC, MBA
[LinkedIn](#)



Administratrice

Julie Péloquin, CPA
[LinkedIn](#)



Administrateur

Alexandre Richer, MBA, Adm.A., CPA
[LinkedIn](#)



Membre collaboratrice (sans droit de vote)

Alexandra Genest, CPA
[LinkedIn](#)



Membre collaborateur (sans droit de vote)

Zachary Huxley, Ph. D., EEE, CPA
[LinkedIn](#)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTIONS

Les principales résolutions adoptées par le conseil d'administration au cours de l'exercice concernaient :

- l'approbation des signataires des sorties de fonds;
- l'approbation des états financiers pour la période terminée le 31 mars 2023;
- l'approbation de modifications apportées au manuel de gouvernance découlant essentiellement des décisions prises par le conseil d'administration à la réunion du 15 mars 2023;
- la nomination de la présidente et du vice-président du conseil d'administration;
- l'approbation du programme de bourses 2023-2024, y compris la répartition budgétaire entre les différents types de bourses;
- l'approbation d'autoriser la directrice de la Fondation à représenter la Fondation auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour les tirages de juin et de décembre 2024, à signer les documents requis au nom de la Fondation, et à nommer la directrice de la conformité et de l'information financière de l'Ordre à titre de substitut;
- l'approbation de modifications apportées au manuel de gouvernance découlant de la mise à jour des responsabilités de la trésorière et de la directrice de la Fondation et d'ajustements proposés aux règlements généraux, notamment à l'égard des moyens de communication utilisés pour l'envoi des convocations aux assemblées des membres;
- l'approbation d'octroyer d'avance la subvention de 25 000 \$ (exercice 2024-2025), approuvée par le conseil d'administration à sa réunion du 7 novembre 2023, pour mener à bien les projets de recherche sur l'attractivité de la profession de CPA et les répercussions sur la formation, et de confier au comité la poursuite des démarches auprès des deux professeures concernées;
- l'approbation d'augmenter l'enveloppe budgétaire du soutien à la recherche et à l'innovation (exercice 2024-2025) à 30 000 \$ pour permettre de mener à bien les deux projets de recherche mentionnés précédemment;
- l'approbation des listes de bénéficiaires ou de lauréats et lauréates pour :
 - les bourses d'admission à l'un des baccalauréats reconnus (clientèle collégiale),
 - les bourses de 1er cycle universitaire,
 - les bourses d'accompagnement vers la réussite (concours de mars et de septembre 2023),
 - les bourses « Projets coup de cœur »,
 - les prix de l'Examen final commun de mai et de septembre 2023,
 - les bourses doctorales,
 - le programme de soutien à la recherche et à l'innovation (exercices 2023-2024 et 2024-2025);
- l'approbation du budget 2024-2025.

Séances

Au cours de l'exercice, les membres du conseil d'administration ont tenu trois séances. L'assemblée générale annuelle des membres de la Fondation s'est tenue virtuellement le 22 septembre 2023.

La prochaine assemblée générale annuelle, au cours de laquelle sera déposé le présent rapport, aura lieu le 19 septembre 2024.

BÉNÉVOLES ET ÉQUIPE DE LA FONDATION



BÉNÉVOLES ET ÉQUIPE DE LA FONDATION

BÉNÉVOLES

La Fondation bénéficie annuellement de l'engagement de nombreux bénévoles, dont un grand nombre de membres CPA. Ces bénévoles offrent généreusement leur temps, notamment en siégeant à son conseil d'administration, mais aussi à ses divers comités. Grâce à leur contribution inestimable, la Fondation peut continuer de mener à bien sa mission et d'épauler des centaines de jeunes dans leur cheminement vers le titre de CPA. La Fondation souhaite donc les remercier chaleureusement pour leur adhésion aux projets et activités de la Fondation ainsi que pour leur dévouement envers la relève.

[Découvrez qui sont ces bénévoles >](#)

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION



Directrice de la Fondation et secrétaire

Marie-Josée Hamel



Coordonnatrice, Fondation

Anne-Marie Marois



Trésorière de la Fondation

Caroline Noël, CPA
Directrice principale, Finances et conformité
Ordre des CPA du Québec



●
DIFFUSÉ PAR LA
FONDATION DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

●
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2

●
T. 514 288-3256, poste 2604
1 800 363-4688
fondation@cpaquebec.ca